



Vigilance jaune avec situation météorologique à surveiller pour « vagues-submersion » et vigilance jaune pour « vent » dans la nuit de lundi à mardi

Le département des Bouches-du-Rhône est placé en :

- **Vigilance jaune « vent » à partir de minuit,**
- **Vigilance jaune avec situation météorologique à surveiller pour le paramètre « vagues-submersion », à partir de 3h demain mardi 26 mars 2024.**

Bulletin de Météo France :

Les vents d'Est à Sud-est se renforcent en fin de nuit de lundi à mardi sur le nord du golfe du Lion. De plus, les conditions atmosphériques sont à l'origine d'une surélévation importante du niveau de la mer (surcote).

Le déferlement de fortes vagues, associées à ces niveaux marins élevés, risquent d'engendrer des submersions par franchissement de paquets de mer sur les zones exposées du littoral.

Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle à la vigilance de chacun lors des déplacements et à faire preuve de prudence à proximité des rivages.

Nous vous rappelons les consignes de prudence :

- Évitez de circuler en bord de mer à pied ou en véhicule et éloignez-vous des ouvrages exposés (jetées, digues...),
- Fermez portes et fenêtres en front de mer
- Évitez de prendre la mer ou de pratiquer des activités nautiques
- Ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés
- Fermez portes, fenêtres et volets en front de mer
- Vérifiez l'amarrage de votre bateau, ne restez pas à bord.

Restez informés de l'évolution de la situation sur le site de Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/bouches-du-rhone> et les réseaux sociaux du préfet des Bouches-du-Rhône.